

Grille tarifaire - LOCAUX et ATELIERS

En vigueur le: 1er juillet 2022

	Salle de conférence	Local de répétition			Local de répétition	Salle de production
		Système de son de base, éclairage permanent, mobilier			Équipement spécialisé inclus	Équipement spécialisé inclus
		210	312	314	302	302
A	- Compagnies professionnelles en art de la scène reconnues par la Ville de Sherbrooke - Artistes inscrits au <i>Répertoire culture de la Ville de Sherbrooke</i> ayant une pratique professionnelle active*	4\$/heure			5\$/heure	8\$/heure
B	- Artistes ou organisme en art de la scène résident sur le territoire 05-Estrie ayant une pratique professionnelle active*	8\$/heure			10\$/heure	16\$/heure
C	- Diffuseur, partenaires et organisme de soutien en art de la scène de l'Estrie - Organisme de loisir culturel en arts de la scène reconnus par la <i>Ville de Sherbrooke</i>	9\$/heure	10\$/heure		13\$/heure	20\$/heure
D	- Artistes ou organisme en art de la scène résident à l'extérieur du territoire 05-Estrie ayant une pratique professionnelle active*	14\$/heure	15\$/heure		18\$/heure	25\$/heure
E	- OBNL, compagnies ou artistes autres (incluant les académies et écoles privée oeuvrant en art de la scène)	17\$/heure	20\$/heure		26\$/heure	40\$/heure

[*] Une/un artiste a une pratique professionnelle active si, depuis les deux dernières années,
 - son occupation principale est la pratique de son art
 - la reconnaissance de ses pairs s'est manifestée par une bourse ou tout autre soutien à la recherche ou à la création
 - elle/il a été lié(e) de façon contractuelle avec une compagnie professionnelle en arts de la scène

Grille tarifaire - ATELIERS

En vigueur le: 1er juillet 2022

		Atelier		
		Salle de montage	Costume	Décor
		222	217	117
A	- Compagnies professionnelles en art de la scène reconnues par la Ville de Sherbrooke - Artistes inscrits au <i>Répertoire culture de la Ville de Sherbrooke</i> ayant une pratique professionnelle active*	4\$/hre 20\$/jour	5\$/hre 25\$/jour	6\$/hre 30\$/jour
B	- Artistes ou organisme en art de la scène résident sur le territoire 05-Estrie ayant une pratique professionnelle active*	8\$/hre 40\$/jour	10\$/hre 50\$/jour	12\$/hre 60\$/jour
C	- Diffuseur, partenaires et organisme de soutien en art de la scène de l'Estrie - Organisme de loisir culturel en arts de la scène reconnus par la <i>Ville de Sherbrooke</i>	10\$/hre 50\$/jour	12\$/hre 60\$/jour	15\$/heure 75\$/jour
D	- Artistes ou organisme en art de la scène résident à l'extérieur du territoire 05-Estrie ayant une pratique professionnelle active*	15\$/hre 75\$/jour	18\$/hre 90\$/jour	22\$/heure 110\$/jour
E	- OBNL, compagnies ou artistes autres (incluant les académies et écoles privée oeuvrant en art de la scène)	20\$/hre 100\$/jour	25\$/hre 125\$/jour	30\$/heure 150\$/jour

^[*] Une/un artiste a une pratique professionnelle active si, depuis les deux dernières années,
- son occupation principale est la pratique de son art
- la reconnaissance de ses pairs s'est manifestée par une bourse ou tout autre soutien à la recherche ou à la création
- elle/il a été lié(e) de façon contractuelle avec une compagnie professionnelle



NOTES sur les tarifs

1. Les taxes (TPS-TVQ) sont en sus.
2. Des frais de location d'équipements spécialisés et de service technique peuvent s'appliquer
3. Des frais d'accueil sont applicables lors de l'utilisation des locaux en dehors des heures régulières d'ouverture.
4. Un tarif réduit sera appliqué pour la réservation des locaux non occupés.

Heures régulières d'ouverture:

Lundi au vendredi de 9h à 22h

Samedi de 9h à 17h

Dimanche fermé